Communauté métropolitaine de Québec

2019

Rapport annuel

Bâtir. Dans un même esprit.

ISBN 978-2-923826-29-5
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2020

Table des matières

04 • Mot du président

05 • Mot du directeur général

06 • Faits saillants

08 • La Communauté

10 • Aménagement du territoire

14 • Transport et mobilité durable

18 • Environnement

20 • Gestion des matières résiduelles

22 • Fleuve Saint-Laurent

24 • Pauvreté et exclusion sociale

26 • Activités agricoles et agroalimentaires

28 • Cartographie des zones inondables

30 • Géomatique

34 • Comités

36 • États financiers

39 • Municipalités du territoire

Mot du président

> Unanimement, les élus ont exprimé leur désir d'aller plus loin en protégeant les sources d'eau de notre territoire.

En début d'année, nous avons annoncé l'entrée en vigueur d'un nouveau Règlement de contrôle intérimaire. Celui-ci vise à édicter de nouvelles normes aux interventions humaines dans les bassins versants des prises d'eau potable installées dans les rivières Saint-Charles et répond davantage aux besoins de nos partenaires municipaux. Unanimement, les élus ont exprimé leur désir d'aller plus loin en protégeant les sources d'eau de notre territoire.

Cette volonté s'est exprimée avec le lancement d'un large processus de concertation pour l'élaboration d'une Vision métropolitaine de l'eau. Nous le savons, l'eau est une richesse qui doit être mieux préservée, car elle est essentielle au maintien et au développement de milieux de vie de qualité. Je suis convaincu que cette vision sera portée et partagée par l'ensemble des partenaires et de la communauté.

L'année 2019 marquait également la dernière étape de l'entente pour la mise en place d'une Trame verte et bleu métropolitaine. Nous sommes extrêmement fiers de la qualité des projets qui ont émergé grâce au travail de coordination des différentes instances. Nous le réaffirmons, il y a sur le territoire une volonté indéniable de faire rayonner les nombreux espaces naturels et récréotouristiques d'intérêt métropolitain en les mettant en valeur et en améliorant leur accessibilité.

Depuis quelques années, la CMQ a vu ses domaines d'intervention s'élargir avec la coordination des Alliances pour la solidarité pour la région de la Capitale-Nationale, l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2019 et la Table de concertation régionale pour une gestion intégrée du Saint-Laurent de la zone de Québec. Ces mandats démontrent bien l'expertise de la CMQ et son désir de développer le territoire autrement.

Tous ces dossiers ont demandé la participation et la mobilisation des élus. Je remercie chacun d'entre eux pour leur volonté à servir les intérêts des citoyennes et citoyens de notre région.

Merci à tous pour le travail accompli.

Régis Labeaume
Président de la CMQ

Mot du directeur général

Vous le constaterez à la lecture de ce rapport, l'année 2019 a été bien remplie pour la Communauté et je suis particulièrement fier du travail accompli par l'équipe qui m'entoure.

En aménagement du territoire, nous poursuivons le processus de révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement. L'aboutissement de deux études d'envergure, soit le Parcours du fleuve et l'Analyse de la valeur économique des écosystèmes naturels et agricoles dans la région viendra certainement enrichir cette importante démarche.

En matière de transport, nous avons lancé le Guide des bonnes pratiques en matière de mobilité durable. Ce guide permet d'inciter les générateurs de déplacements à mettre en place des mesures favorisant la mobilité durable de leurs employés. Nous avons également été un partenaire actif dans l'Enquête Origine-Destination dont les faits saillants ont été dévoilés en mai dernier. Notre équipe de géomatique a d'ailleurs développé un Atlas de la mobilité qui offre la possibilité de gérer et de structurer un nombre considérable de données permettant ainsi une meilleure compréhension de la dynamique des flux, tant à l'échelle locale que régionale.

Nous avons également été très actifs en matière d'environnement et les projets tels que la Vision métropolitaine de l'eau, la mise en place d'un réseau de suivi de la qualité de l'eau du fleuve et de certains tributaires et l'adoption par le conseil d'une déclaration pour la préservation d'un environnement climatique propice au développement de son territoire démontrent bien les actions priorisées par notre organisation.

Depuis le début de 2019, la CMQ a entamé une révision complète et innovante de la cartographie des zones inondables pour 25 cours d'eau sur le territoire de la communauté métropolitaine. Dans cet esprit, notre équipe a su mobiliser des experts avec les meilleures pratiques en matière de cartographie des zones inondables.

Enfin, je vous invite à poursuivre la lecture de ce rapport pour constater l'ampleur des travaux qui nous ont occupés et qui démontrent avec justesse la vitalité du territoire métropolitain.

Je remercie également tous les employés et les élus qui participent étroitement à la réalisation de nos nombreux mandats.

Robert Masson
Directeur général et trésorier

Notre équipe a su mobiliser des experts avec les meilleures pratiques en matière de cartographie des zones inondables.

Faits saillants

Cartographie des zones inondables

Réalisation de relevés LiDAR topobathymétriques permettant d'obtenir un portrait très précis du lit des rivières | Réalisations de relevés de données hydrométriques afin de mesurer le niveau de l'eau des rivières à l'étude ainsi que la vitesse des courants à plusieurs moments de l'année

Gestion des matières résiduelles

Dépôt de la synthèse du projet-pilote sur la récupération des contenants dans dix écoles primaires et secondaires

Alliances pour la solidarité - région de la Capitale-Nationale

Dépôt du Plan de travail 2018-2023

Fleuve Saint-Laurent

Présentation des résultats de l'Étude de vulnérabilité des sources d'eau potable au fleuve des villes de Québec et Lévis en regard de la salinité | Mise en place d'un réseau de suivi de la qualité de l'eau du fleuve et de certains tributaires

Aménagement du territoire

Présentation du Rapport sur l'opportunité de modifier son territoire à la suite du recensement quinquennal de Statistiques Canada | Entrée en vigueur du Règlement de contrôle intérimaire (RCI) n° 2019-91 et sa modification | Dépôt de la Vision et du plan d'ensemble sur le Parcours du fleuve | Présentation de l'Analyse de la valeur économique des écosystèmes naturels et agricoles dans la région

Transport et mobilité

Présentation des faits saillants de l'Enquête Origine-Destination | Réalisation d'un Guide des bonnes pratiques en matière de mobilité durable

Géomatique

Déploiement de l'Atlas statistique | Développement de l'Atlas de la mobilité

Environnement

Élaboration d'une Vision métropolitaine de l'eau en concertation avec les partenaires | Adoption par les membres du conseil d'une Déclaration pour la préservation d'un environnement climatique propice au développement de son territoire | Dépôt de l'Étude sur l'impact des installations sanitaires autonomes et des sels de déglaçages sur la qualité d'eau des puits individuels

La Communauté

La Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) est créée en 2002 dans une volonté de planifier et coordonner le développement des 28 municipalités de son territoire et, ainsi, améliorer la qualité de vie des **811 511 personnes** qui y habitent. Son territoire couvre **3 340 km² en territoire municipalisé et près de 9 500 km²** en y ajoutant les territoires non organisés.

Dès lors, certaines compétences légales lui sont conférées, notamment l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan métropolitain d'aménagement et de développement du territoire, la planification métropolitaine de la gestion des matières résiduelles, le partage de la croissance de l'assiette foncière et le transport et la mobilité durable sur le territoire métropolitain.

Créé en 2018, la direction de l'environnement travaille, en collaboration avec les partenaires du milieu, à élaborer une Vision métropolitaine de l'eau. Ce projet répond à la volonté des élus d'aller plus loin et d'en faire davantage pour la protection des sources d'eau.

28 municipalités | 3 340 km² | 811 511 habitants

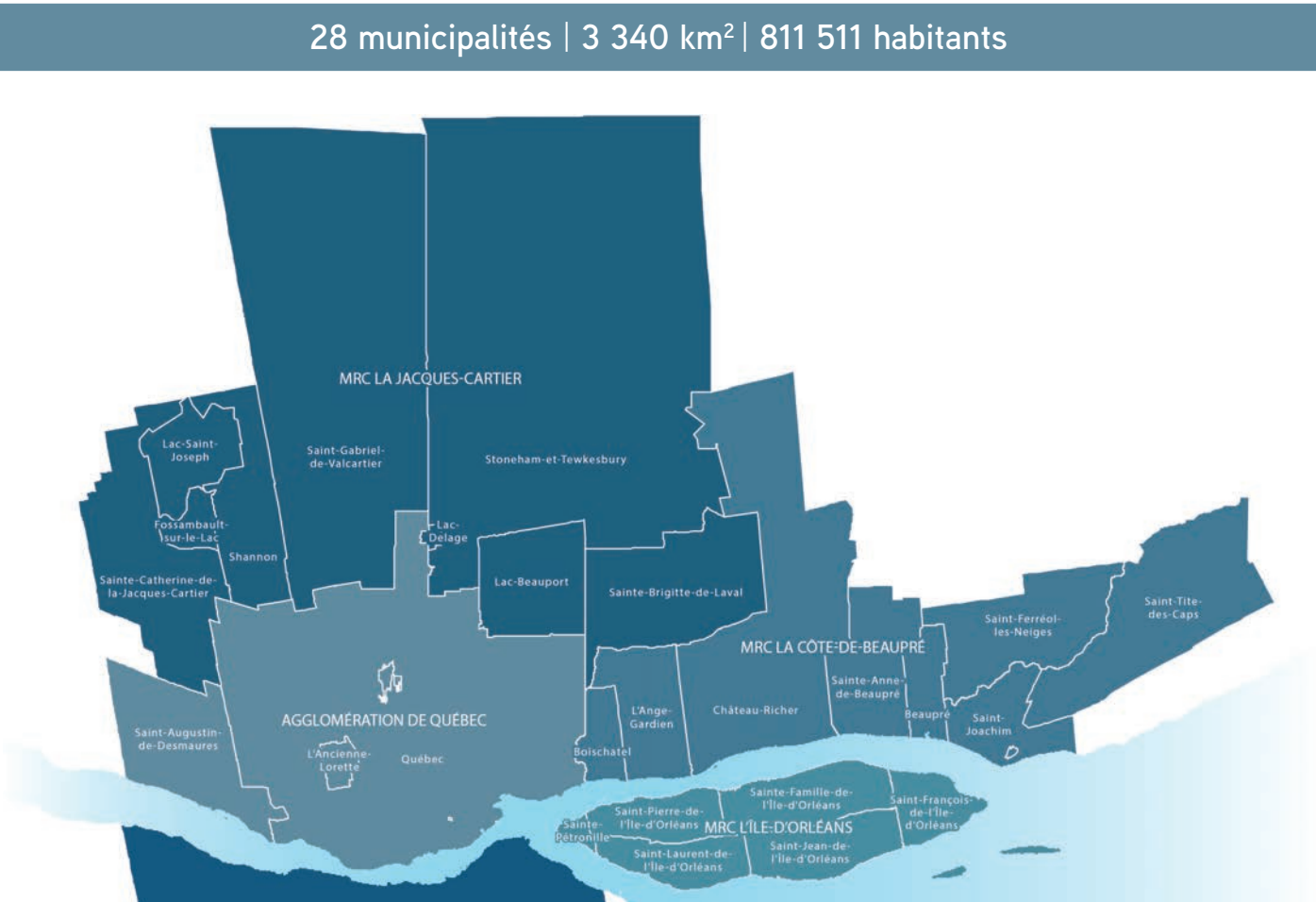

Au fil des ans, la Communauté a vu ses domaines d'intervention s'élargir. En 2019, une ressource dédiée exclusivement à la coordination des Alliances pour la solidarité s'est jointe à l'organisation, permettant de mobiliser les acteurs locaux et régionaux autour des enjeux de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et de contribuer à la réalisation d'initiatives répondant aux priorités identifiées dans le Plan de travail 2018-2023. De plus, suite à l'octroi d'une aide financière de 3,5 M$ à la Communauté pour l'actualisation de la cartographie des zones inondables de son territoire, une équipe a été mise en place et travaille afin de livrer les cartes légales.

La CMQ coordonne également la Table de concertation régionale sur une gestion intégrée du Saint-Laurent – zone de Québec (TCRQ), qui élabore un plan de gestion intégrée régional représentatif des préoccupations et des priorités d'action des acteurs de l'eau et assure sa mise en œuvre. Enfin, la Communauté gère l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2019. Cette entente découle d'une volonté du Forum des élus de la Capitale-Nationale de munir la région d'une Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires et de consacrer les ressources nécessaires à sa réalisation.

© Ville de Québec

Aménagement du territoire

Révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement

En 2019, la CMQ a poursuivi les travaux en lien avec la révision du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD). À cet effet, les démarches de réflexion et de concertation ont eu lieu sur différents enjeux métropolitains, tels que la protection et la mise en valeur de la ressource eau, le transport et la mobilité durable, la Trame verte et bleue métropolitaine, et ce, afin de développer une communauté compétitive, attractive et durable.

Rapport sur l'opportunité de modifier le territoire de la CMQ

La CMQ a présenté à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation un Rapport sur l'opportunité de modifier son territoire à la suite du recensement quinquennal de Statistiques Canada. Deux principales conclusions sont ressorties de ce rapport déposé en novembre dernier.

Premièrement, la forte croissance démographique des municipalités de la région métropolitaine de Québec, entre 2011 et 2016, s'est traduite par une augmentation du nombre de navetteurs se dirigeant vers le territoire de la CMQ.

Deuxièmement, le territoire de la zone d'influence métropolitaine forte a pris de l'expansion puisqu'il est passé de 7 à 23 municipalités depuis 2001. Par le fait même, 30 % de la population occupant un emploi se déplace pour travailler sur le territoire de la CMQ.

Règlement de contrôle intérimaire

En mai 2019, le Règlement de contrôle intérimaire (RCI) n° 2019-91 et sa modification sont entrés en vigueur. Ce règlement, visant à édicter de nouvelles normes aux interventions humaines dans les bassins versants des prises d'eau potable installées dans les rivières Saint-Charles et Montmorency, adopte une approche différente et remplace le RCI n° 2016-74. La protection des sources d'eau constitue encore la raison d'être de cette nouvelle règlementation. Toutefois, la grande majorité des citoyens dont le projet de construction ne pouvait se faire en raison du RCI n° 2016-74 peut maintenant réaliser leur projet en respectant certains critères énoncés dans la nouvelle règlementation.

Trame verte et bleue métropolitaine

L'année 2019 marquait la dernière étape du protocole d'entente pour la mise en place de la Trame verte et bleue métropolitaine, amorcée en 2013. Rendu possible grâce à un partenariat établi avec le gouvernement du Québec, ce projet vise à faire rayonner de nombreux espaces naturels et récréotouristiques d'intérêt métropolitain en les mettant en valeur et en améliorant leur accessibilité.

À terme, ce sont 30 M$, dont 10 M$ provenant du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et 5 M$ de la CMQ, qui ont été investis dans la réalisation de douze projets : cinq dans l'Agglomération de Québec, quatre dans la Ville de Lévis, un dans la MRC de La Jacques-Cartier et deux dans la MRC de La Côte-de-Beaupré. Mené par la CMQ, un treizième projet consiste en la planification d'ensemble de la Trame verte et bleue métropolitaine intégrant les projets financés dans une vision structurante.

En 2019, ce projet s'est poursuivi par le parachèvement de la planification sectorielle du Parcours du fleuve ainsi que l'avancement significatif de celle des Coulées vertes et bleues, dont la version finale est attendue pour la fin 2020. En parallèle, d'autres études ont également été menées, offrant ainsi une acquisition de connaissances utiles à la CMQ, aux diverses instances municipales et à leurs partenaires pour la planification et le développement de leurs territoires respectifs.

Liste des projets financés par le protocole d'entente pour la mise en place de la Trame verte et bleue métropolitaine, montants finaux – mars 2020

	Municipalités ou MRC ($)	CMQ ($)	Aide gouvernemental ($)	Total ($)
LA TRAME BLEUE DU FLEUVE, DES LACS ET DES RIVIÈRES	7 562 327	2 673 807	5 393 128	15 629 262
PROJET 1 : Requalification du littoral fluvial de la Côte-de-Beaupré				
1.1 Parc riverain à L'Ange-Gardien	705 864	279 243	566 242	1 551 349
1.2 Quai de Sainte-Anne-de-Beaupré	709 151	280 543	568 880	1 558 574
PROJET 2 : Parc régional de la Pointe-De la Martinière	**664 456**	**257 208**	**507 272**	**1 428 936**
PROJET 3 : Aménagement de corridors riverains				
3.1 Parc linéaire de la rivière du Berger	586 923	635 833	1 222 755	2 445 511
3.2 Parc linéaire de la rivière Beauport	1 433 465	445 348	904 614	2 783 427
3.3 Parc des Chutes-de-la-Chaudière	316 135	122 375	241 350	679 860
3.4 Parc de la rivière Etchemin	3 025 212	619 921	1 314 232	4 959 365
3.5 Parc riverain du Château-d'Eau	121 121	33 336	67 783	222 240
LA TRAME VERTE DES ESPACES NATURELS D'INTÉRÊT	7 239 755	1 739 571	3 555 203	12 534 529
PROJET 4 : La Grande plée Bleue	**182 303**	**197 566**	**380 000**	**759 869**
PROJET 5 : Parc naturel du Mont-Bélair	**2 965 507**	**532 864**	**1 135 233**	**4 633 604**
PROJET 6 : Base de plein air de Sainte-Foy	**4 091 945**	**1 009 141**	**2 039 970**	**7 141 056**
LES LIENS ENTRE LES ÉLÉMENTS DES TRAMES VERTES ET BLEUES	409 480	218 268	441 669	1 069 417
PROJET 7 : Aménagement de pistes cyclables				
7.1 Raccordement du Chemin de la Liseuse et de la Vélopiste JCP	409 480	218 268	441 669	1 069 417
L'INTÉGRATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES TRAMES VERTES ET BLEUES	0	280 024	545 000	825 024
PROJET 8 : Élaboration de plans sectoriels d'intégration et de développement	**0**	**280 024**	**545 000**	**825 024**
TOTAL	**15 211 562**	**4 911 670**	**9 935 000**	**30 058 232**

Le Parcours du fleuve – Vision et plan d'ensemble

La vision et le plan d'ensemble du Parcours du fleuve, réalisés en collaboration avec la TCRQ, achèvent la démarche amorcée en 2015 avec le portrait des accès publics au fleuve. La vision propose de fédérer, à l'esprit du lieu propre au fleuve, l'ensemble des actions et interventions dans les différents domaines reliés à la protection et à la mise en valeur des éléments de nature, de patrimoine, de récréation, de culture et de paysages.

Analyse de la valeur économique des écosystèmes naturels et agricoles dans la région

Réalisée par le chercheur Jérôme Dupras et en collaboration avec Ouranos, l'Étude sur la valeur économique des écosystèmes naturels et agricoles dans la région a permis de démontrer la grande valeur de son capital naturel. L'étude a estimé à 1,1 G$ la valeur annuelle de 14 services écosystémiques. Elle a également permis d'évaluer un 15e service, celui du stockage de carbone. Ce dernier, dont la valeur n'est pas annualisée comme pour les autres services, permet d'éviter 18,8 G$ d'impacts négatifs liés aux changements climatiques.

Cette étude visait à mesurer la valeur économique des bénéfices apportés par les écosystèmes naturels et agricoles sur le territoire de la CMQ. Ces bénéfices, appelés services écosystémiques, sont fournis gratuitement par les milieux naturels et leur valeur est souvent sous-estimée. Puisqu'ils ne sont pas transigés sur des marchés économiques, il est difficile d'en saisir la valeur réelle et leur rôle dans le bien-être des collectivités.

Par son caractère novateur, cette étude permet d'élargir le cadre des analyses économiques pour représenter la contribution de la nature au bien-être humain. Les résultats de cette étude permettront de bonifier le contenu et d'alimenter plusieurs démarches et projets en cours à la CMQ, dont la révision du PMAD, la planification de la Trame verte et bleue métropolitaine, la Vision métropolitaine de l'eau et le plan d'action de la TCRQ.

Émission d'avis portant sur l'aménagement du territoire

Le pouvoir légal octroyé à la CMQ d'émettre des avis de conformité auprès de ses MRC composantes découle de la volonté du gouvernement du Québec d'assurer une cohérence dans l'aménagement et le développement de la région métropolitaine de Québec.

En vertu de ce pouvoir, le conseil de la CMQ s'est prononcé à 17 reprises sur la conformité au PMAD des règlements de modification des schémas d'aménagement et de développement (SAD) de ses MRC au cours de l'année 2019. Ces avis permettent à la CMQ d'assurer l'intégration des stratégies inscrites au PMAD dans les SAD.

La CMQ émet également, à la demande du MAMH, des avis sur les modifications aux SAD des MRC qui lui sont contiguës. Parmi ceux-ci, 13 ont fait l'objet de résolutions de la part du comité exécutif. Cette disposition de la loi permet d'informer le ministre sur les effets appréhendés dans les choix d'aménagement et de développement retenus par les MRC hors CMQ.

Enfin, le conseil a été appelé à émettre 10 avis découlant de demandes formulées auprès de la Commission de protection du territoire agricole.

Transport et mobilité durable

Élaboration d'une Vision métropolitaine de la mobilité durable

Dans le cadre de la première Politique de mobilité durable, le gouvernement du Québec œuvre pour favoriser une planification intégrée de l'aménagement du territoire et du transport. Pour ce faire, le gouvernement mise sur l'élaboration par les municipalités de plans de mobilité durable intégrés sur leurs territoires qui seront complémentaires aux outils de planification existants en aménagement du territoire.

Dans ce contexte, les élus de la CMQ ont décidé de se doter d'une vision pour assurer une cohérence territoriale en matière de mobilité durable à l'échelle métropolitaine. Cette vision se veut à la fois comme une représentation de ce que la région envisage comme avenir en matière de mobilité durable à l'horizon 2041, et comme un levier sur lequel les composantes de la CMQ pourront s'appuyer pour les aider dans l'élaboration des plans de mobilité durable intégrée de leurs territoires respectifs.

À la lumière de ce qui précède, la CMQ procède à la première étape qui consiste à dresser un portrait ainsi qu'un diagnostic de la mobilité durable à l'échelle métropolitaine.

Titre de transport métropolitain

La CMQ s'implique depuis plus de quinze ans en transport collectif par le biais d'un appui financier au laissez-passer métropolitain permettant aux utilisateurs de plus d'un réseau de se déplacer à l'aide d'un seul laissez-passer mensuel.

Le succès de cette formule est manifeste, comme en témoigne l'évolution constante des ventes au cours des dernières années. L'entente, arrivant à échéance en 2018, a été renouvelée selon les mêmes modalités, conditionnellement au financement du ministère des Transports du Québec (MTQ). La compensation financière de la CMQ a été revue à la hausse afin de couvrir, notamment, les frais de gestion administrative. Rappelons que l'évolution constante de cette compensation témoigne de la réussite du projet, qui incite à recourir au transport en commun.

Enquête Origine-Destination 2017

En sa qualité de partenaire financier et technique de l'Enquête Origine-Destination 2017, la CMQ a rendu public en mai le rapport portant sur les Faits saillants, puis, en octobre, le Sommaire des résultats. La CMQ a aussi mis en ligne un outil de visualisation des flux de déplacements, l'Atlas de la mobilité, qui permet de gérer et de structurer un volume considérable de données.

L'Enquête Origine-Destination 2017 est le fruit d'un partenariat entre la CMQ, le MTQ, le Réseau de transport de la Capitale, la Société de transport de Lévis, la Ville de Québec et la Ville de Lévis. Ce projet est aussi rendu possible grâce au financement du gouvernement du Canada dans le cadre du Programme d'aide financière du Fonds pour l'infrastructure de transport en commun.

Guide des bonnes pratiques en mobilité durable

Conformément aux orientations du PMAD en matière de mobilité durable, la CMQ encourage les employeurs de la région à mettre en place des mesures incitatives destinées à leurs employés pour qu'ils recourent sur leur trajet domicile-travail à des modes de transport alternatifs à l'auto solo. Ainsi, afin de soutenir les employeurs de la région dans leur démarche, la CMQ, en collaboration avec Mobili-T, le Centre de gestion des déplacements du Québec métropolitain, met à leur disposition un guide qui recense l'ensemble des bonnes pratiques et des mesures incitatives mises en place avec succès par d'autres organisations pour qu'ils puissent s'en inspirer.

Plan de gestion des déplacements en entreprises sur le territoire de la CMQ

La CMQ poursuit son aide financière pour la réalisation de plans de gestion des déplacements domicile-travail d'employés, d'entreprises ou organismes localisés dans les pôles métropolitains, les noyaux périurbains, aux abords des axes structurants ou dans des parcs industriels, tels qu'identifiés dans son PMAD. En 2019, plusieurs entreprises et organismes se sont prévalus de cette aide financière pour réaliser des plans de gestion de déplacements. Sa popularité grandissante témoigne du succès de cette initiative, qui a été bonifiée au fil des années.

Projet de recherche sur l'évaluation comparative des coûts totaux des déplacements selon le mode de transport utilisé sur le territoire de la CMQ

La CMQ a octroyé un contrat de services professionnels sous forme de projet de recherche à l'Université Laval pour réaliser une évaluation comparative des coûts totaux des déplacements selon le mode de transport utilisé sur le territoire de la CMQ.

À terme, l'étude devrait conduire à une meilleure évaluation des coûts directs, indirects et cachés associés à chaque mode de transport qui, ultimement, permettra d'illustrer les choix les plus efficients de mobilité quotidienne sur le territoire de la CMQ. Les résultats de cette étude seront connus en 2020.

132
175
116
SUD
St-Nicolas
Lévis / Charny
PONT DE
QUÉBEC
175 NORD
Québec
Pont de Québec
SAYE
16 NOV

Environnement

Vision métropolitaine de l'eau

Au printemps dernier, la CMQ a amorcé une démarche, en concertation avec différents partenaires du milieu, pour l'élaboration d'une Vision métropolitaine de l'eau. Cette démarche de mobilisation, sans précédent, constitue une occasion privilégiée pour renforcer le dialogue entre les partenaires à l'égard de la protection, de l'accessibilité, de la qualité et de disponibilité de la ressource eau.

Pour bâtir cette vision, la CMQ a mis sur pied un comité de réflexion qui a pour mandat d'élaborer une vision et des orientations métropolitaines de l'eau et de les soumettre au conseil de la CMQ. Cette démarche est coprésidée par Mme Suzanne Verreault, conseillère municipale à la Ville de Québec, et M. Martin Vaillancourt, directeur général du Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches. Elle est une occasion privilégiée d'établir un dialogue permanent entre les acteurs de l'eau sur le territoire.

Dans le cadre de cette démarche, les élus de la CMQ ont exprimé le souhait de regrouper, dans un premier temps, un certain nombre de partenaires afin de poser les bases d'une réelle démarche de concertation, empreinte de transparence, d'échanges et de collaboration. Par la suite, d'autres personnes, reconnues pour leurs expertises ou leurs connaissances dans divers champs d'application, se joindront par le biais de chantiers de travail ou autres activités de concertation.

Agrile du frêne

Afin de ralentir la propagation de l'agrile du frêne, les MRC et les villes du territoire ont décidé de bonifier les mesures mises en place dans le Plan de travail 2018-2019.

En collaboration avec l'Association forestière des deux rives, des trousses didactiques pour sensibiliser les acteurs du milieu forestier, agricole et résidentiel sur les bonnes pratiques à adopter face au dépérissement des arbres en terrain privé ont été conçues. De plus, des séances d'information pour le bénéfice des MRC du territoire ont également eu lieu.

Déclaration pour la préservation d'un environnement climatique propice au développement de son territoire

En avril dernier, les membres du conseil de la CMQ ont reconnu l'état d'urgence climatique en adoptant la Déclaration de la Communauté métropolitaine de Québec pour la préservation d'un environnement climatique propice au développement de son territoire. Cette déclaration répondait au Regroupement spontané de citoyens volontaires et engagés qui souhaitait sensibiliser la CMQ sur l'importance de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 degré Celsius.

Une journée de réflexion et d'échanges sur la réduction des gaz à effets de serre (GES) est prévue en 2020 pour permettre une concertation à l'échelle métropolitaine. Cette journée vise à présenter des occasions de développement économique et à identifier des initiatives susceptibles d'avoir un impact réel dans la lutte et l'adaptation aux changements climatiques.

Étude de l'impact des installations sanitaires autonomes et des sels de déglaçages sur la qualité d'eau des puits individuels

Soucieuse de mieux comprendre les phénomènes qui influencent la qualité de l'eau des puits, la CMQ a mené une étude afin de déterminer si les installations sanitaires autonomes (ISA) affectaient la qualité de l'eau des puits tubulaires. L'objectif était également d'identifier les caractéristiques du territoire, des puits et des ISA corrélées à la présence de traceurs sélectionnés dans lesdits puits. Un volet de l'étude était également dédié à l'impact potentiel des sels de déglaçage sur la qualité de l'eau. Les résultats obtenus ont confirmé que plusieurs puits sont influencés par les activités anthropiques à proximité, notamment par la présence d'ISA et les pratiques d'entretien des routes.

Coopération France-Québec dans le cadre du fonds Émerillon

Sollicitée par la Chaire de recherche en droit sur la diversité et la sécurité alimentaire de l'Université Laval, la CMQ s'est jointe à la coopération France-Québec, dont l'objectif est de mettre sur pied un programme d'échanges entre territoires d'envergures équivalentes. Réalisée dans le cadre du fonds Émerillon, cette collaboration permettra une meilleure évolution des systèmes agricoles et agroalimentaires auprès des parties prenantes.

Après être venue au Québec en octobre dernier, une délégation française accueillera à son tour les cinq représentants du Québec. Cette mission s'inscrit non seulement dans le processus de révision du PMAD et de la réflexion sur l'interface entre l'agriculture et l'urbanisation, mais aussi dans le déploiement de modèles innovants de développement agricole viable répondant aux besoins des consommateurs du territoire métropolitain.

Gestion des matières résiduelles

Synthèse du projet-pilote sur la récupération des contenants dans dix écoles primaires et secondaires

Plusieurs études ont démontré que les écoles primaires et secondaires du territoire présentent de très faibles taux de récupération pour leurs matières résiduelles. Pour atteindre les objectifs du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec (Rive-Nord) 2016-2021 (PMGMR), la mesure n° 6 du PMGMR propose de « Développer et implanter des mesures incitatives et de soutien favorisant la récupération (secteurs institutionnel, commercial et industriel (ICI) et résidentiel) ».

C'est dans ce contexte que la CMQ, RECYC-QUÉBEC et le Conseil canadien des manufacturiers de contenants multicouches ont réalisé un projet-pilote permettant de comparer deux méthodes d'intervention dans dix écoles du territoire. Accompagnée d'une campagne de sensibilisation, cette initiative a permis de rejoindre plus de 6 000 élèves.

Le rapport synthèse du projet-pilote, déposé cette année, confirme que le projet s'est avéré très positif. En moyenne, le taux de mise en valeur des contenants est passé de 10,5 % à 36,2 % en 2019.

Campagne de promotion pour le Bottin du réemploi

Une campagne d'affichage et de placements publicitaires a été tenue au cours de l'été 2019 pour promouvoir la consommation responsable par l'achat d'objets usagés. Le Bottin du réemploi est un outil en ligne permettant l'achat et la revente d'articles de seconde main.

Cette plateforme a été conçue afin de répondre aux mesures du PMGMR, plus précisément dans le but d'encourager le réemploi sur l'ensemble du territoire pour les matières telles que les textiles, les articles usagés et les matériaux de construction.

Fleuve Saint-Laurent

Étude de vulnérabilité des sources d'eau potable au fleuve des villes de Québec et Lévis en regard de la salinité

De nombreuses études ont soulevé l'hypothèse que les changements climatiques pourraient entraîner une hausse du niveau marin et une baisse du débit du fleuve Saint-Laurent. Cette situation pourrait provoquer un déplacement de la zone de transition saline, compromettant l'alimentation des prises d'eau au fleuve de certaines municipalités du territoire.

Pour se préparer à cette éventualité, la CMQ et ses collaborateurs ont étudié de près le phénomène et les sources actuelles et futures de salinité. Pour ce faire, ils ont notamment mis en œuvre un système d'échantillonnage permettant de récolter les données de conductivité de 211 stations dans le fleuve Saint-Laurent.

La prochaine étape de cette démarche consistera à analyser et modéliser le déplacement du front salin selon des scénarios de changements climatiques, s'échelonnant sur une période de 25 et 50 ans.

Réseau de suivi de la qualité de l'eau du fleuve et de certains tributaires

Depuis 2014, la CMQ coordonne la Table de concertation régionale pour une gestion intégrée du Saint-Laurent de la zone de Québec (TCRQ). Parmi les objectifs identifiés dans le plan d'action de la TCRQ se trouvent la volonté d'accroître le suivi de la qualité de l'eau du fleuve et de ses sources de pollution, en plus d'informer régulièrement les citoyens sur l'état de santé du fleuve.

La mise en place d'un Réseau de suivi de la qualité de l'eau du fleuve et de certains tributaires pour les trois prochaines années a permis de répondre aux objectifs définis par la TCRQ, en plus d'alimenter deux autres dossiers importants de la CMQ soit la Vision métropolitaine de l'eau et la révision du PMAD.

Une entente intermunicipale sur trois ans a été conclue avec la Ville de Québec afin d'offrir le service d'analyse des échantillons d'eau dans ses laboratoires. De plus, des mandats annuels renouvelables ont été conclus avec des organisations du milieu pour réaliser le travail d'échantillonnage sur le terrain. Pour sa première année de mise en œuvre, une quarantaine de sites ont fait l'objet d'un suivi, soit 23 sites riverains le long du fleuve et 17 embouchures de rivières.

Pauvreté et exclusion sociale

Dans le cadre du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 (PAGIEPS), la CMQ s'est vu confier la responsabilité des Alliances pour la solidarité pour la région de la Capitale-Nationale. Le Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) permettra de mobiliser les acteurs locaux et régionaux autour des enjeux de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi que de contribuer à la réalisation d'initiatives répondant aux priorités identifiées dans le Plan de travail 2018-2023 de la région.

Comité régional des Alliances pour la solidarité

Un comité de 19 partenaires issus des milieux municipal, gouvernemental, communautaire et philanthropique a été mis en place afin de s'assurer du bon déploiement des Alliances dans la région tout en mettant en place une force d'agir commune contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les partenaires ont également le mandat de soutenir les actions visant à améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, de contribuer à réduire la pauvreté et l'exclusion sur le territoire ainsi que d'assurer le respect du Plan de travail et des exigences du FQIS.

La rédaction du Plan de travail 2018-2023 a été une réalisation majeure du comité. Ce document évolutif contient des éléments qui guideront le travail des partenaires pour les années à venir, dont la structure de gouvernance, les orientations, la répartition du fonds, les priorités, les modalités, le processus de sélection, etc.

Appel d'initiatives locales

À l'automne 2019, un premier appel d'initiatives a eu lieu. Parmi les 56 demandes reçues, 13 d'entre elles se sont notamment démarquées par leurs aspects structurants, novateurs et inclusifs des personnes vivant une situation de pauvreté et/ou d'exclusion sociale, en plus de répondre à l'ensemble des orientations du fonds. Ces initiatives bénéficieront d'un soutien financier pluriannuel.

À l'issu de ce premier appel, les partenaires reconnaissent qu'il y a beaucoup de besoins en ce qui concerne les enjeux de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans les différentes communautés locales de la région. Un constat qui appuie la nécessité de l'effort collectif et du travail concerté que le comité tend à enraciner dans nos milieux.

L'année 2020 débutera par deux appels d'initiatives, soit le volet d'initiatives régionales et le volet d'initiatives en développement du pouvoir d'agir des communautés autour des enjeux de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les partenaires sont prêts à poursuivre leurs mandats afin de continuer le bon déploiement des Alliances dans la région.

Activités agricoles et agroalimentaires

L'année 2019 était la dernière année d'application de l'Entente sectorielle sur le développement des activités agricoles et agroalimentaires de la région de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis 2017-2019. D'une durée de 3 ans, cette Entente découle de la volonté du Forum des élus de la Capitale-Nationale de doter la région d'une Stratégie de développement des activités agricoles et agroalimentaires 2017-2025 et d'y investir les ressources nécessaires à la mise en œuvre de neuf projets. En vertu de l'Entente, 1, 3 M$ est consacré à déployer les neuf projets des chantierst.

Chantier sur la remise en production des terres agricoles inexploitées

Pour une deuxième année consécutive, des actions ont été posées afin de mettre en place les moyens requis par territoire pour favoriser la mise en valeur, à des fins agricoles et forestières, des terres et bâtiments inexploités identifiés dans l'Atlas des terres agricoles et des bâtiments inexploités de la Capitale-Nationale et de la Ville de Lévis (2018). Notamment, 180 fiches de caractérisation des friches offrant un bon potentiel de remise en culture ont été réalisées et permettront de mieux comprendre les causes justifiant l'abandon des activités agricoles sur les terres inexploitées.

Chantier sur le développement des marchés

Le Programme d'aide financière aux circuits agrotouristiques, aux marchés publics, aux activités d'autocueillette ou de vente de produits agricoles à la ferme et le Programme d'aide financière aux marchés de Noël ont été renouvelés pour une troisième fois. Cette année, ces programmes ont permis de soutenir 15 marchés publics, deux circuits agrotouristiques et huit marchés de Noël.

En 2019, un Programme d'aide financière pour soutenir la mise en marché collective des produits agricoles et agroalimentaires des producteurs, des agrotransformateurs et des transformateurs artisans a été lancé afin de soutenir le regroupement de l'offre des produits dans la région. Deux projets ont été retenus dans le cadre de ce programme.

Afin de développer des productions en émergence et en innovation, le Programme d'aide financière pour stimuler l'innovation et le développement de produits chez les agrotransformateurs et les transformateurs artisans a aussi été instauré. Au total, 11 projets ont bénéficié de cette aide financière.

© Jonathan Robert photographe

Chantier sur la relève entrepreneuriale et la main-d'œuvre

Pour une troisième année, un soutien financier a été octroyé au concours Sur les traces de Louis-Hébert, qui vise à soutenir l'entrepreneuriat régional et à stimuler les projets d'établissements agricoles sur le territoire de la Capitale-Nationale. Une entente a également été convenue pour une participation à la série télévisée La Voix agricole, qui donne la parole aux producteurs agricoles de la région afin de faire valoir leur talent, leur créativité et leur souci du développement local et régional.

En février, une conférence de presse a eu lieu afin de lancer le premier appel de candidatures du camp d'entraînement agricole. Ce projet pilote vise à soutenir l'implantation dans la région d'un lieu commun de production à offrir en location pour favoriser l'établissement de la relève agricole par de l'accompagnement et du mentorat d'affaires. Au total, cinq participants ont été retenus pour participer à la première édition.

Cartographie des zones inondables

Depuis le début de 2019, la CMQ a entamé une révision complète et innovante de la cartographie des zones inondables pour 25 cours d'eau sur le territoire de la communauté métropolitaine. Cette initiative découle du mandat reçu par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) en mars 2018. Ce mandat vise à mieux comprendre la dynamique des inondations et le comportement des rivières.

Dès le départ, la CMQ a consulté et engagé les nombreuses parties prenantes du projet. Elle a travaillé en étroite collaboration avec les composantes du territoire, les Organismes de bassins versants et les sept autres mandataires du MAMH, dont la Communauté métropolitaine de Montréal, tous chargés de cartographier les zones inondables de leurs régions respectives.

La CMQ vise à fournir au MAMH, dès décembre 2020, des cartes précises et soutenues par des données probantes issues de méthodes scientifiques à la fine pointe. Dans cet esprit, la CMQ a mobilisé plusieurs partenaires au fait des normes et des meilleures pratiques à l'échelle nationale et internationale en matière de cartographie des zones inondables.

La CMQ a procédé à des relevés LiDAR topobathymétriques qui ont permis d'obtenir un portrait très précis du lit des rivières, une première scientifique au Québec. De plus, des données hydrométriques ont été relevées afin de mesurer le niveau de l'eau des rivières à l'étude ainsi que la vitesse des courants à plusieurs moments de l'année. Ce travail d'envergure a permis d'acquérir de nouvelles données de qualité sur le territoire de la CMQ et de débuter les modélisations numériques, les analyses hydrogéomorphologiques, la cartographie les zones d'inondations par embâcle de glace et l'intégration judicieuse des changements climatiques dans la cartographie. Cette démarche inédite fournira des outils d'aide à la décision en matière d'aménagement du territoire et de sécurité publique.

Déterminée à répondre de façon rigoureuse à ce mandat, la CMQ a mis sur pied une équipe multidisciplinaire, puisant autant dans la géomorphologie, la géomatique, le génie, l'intelligence artificielle et l'automatisation des processus. Les modèles seront ouverts et partagés, pour produire non seulement les cartes, mais aussi permettre leur mise à jour dans le temps afin de tenir compte des modifications du territoire.

Géomatique

À nouveau cette année, l'équipe de géomatique a été fortement sollicitée avec les projets menés par la CMQ. Toujours en quête des dernières pratiques, elle a collaboré étroitement avec l'équipe de cartographie des zones inondables, a revu l'Atlas statistique et a participé à la mise en place d'un Atlas de la mobilité.

Participation à la cartographie des zones inondables

L'équipe de géomatique a travaillé en étroite collaboration avec celle des zones inondables pour la recherche, l'analyse et la structure de certaines données géospatiales. Elle a agi à titre de conseillère dans l'acquisition d'équipements informatiques et géomatiques spécialisés dans le domaine. De plus, elle a contribué au déploiement d'une stratégie infonuagique ayant pour but de faciliter l'échange de fichiers en simultané entre les membres de l'équipe des zones inondables.

L'Atlas statistique

Réalisé à partir d'une quantité importante d'indicateurs sociodémographiques et socio-économiques, l'Atlas statistique permet la conception interactive de cartes, de tableaux et de graphiques comparant les différentes composantes du territoire de la CMQ, depuis les années 1980 jusqu'à aujourd'hui. Ces informations regroupent des données en fonction de zones géographiques reconnues (MRC, municipalités, aires de diffusion, îlot de diffusion). Il est ainsi possible de consulter des données liées à la démographie, à l'économie, à l'habitation, au transport et à la fiscalité municipale. Celles-ci sont colligées et mises à jour périodiquement tout au long de l'année.

L'Atlas de la mobilité

Une version actualisée de l'Atlas de la mobilité a été déployée plus tôt cette année. Cette mise à jour propose de nouvelles fonctionnalités permettant de visualiser dynamiquement les flux de déplacements des Enquêtes Origine-Destination. Son interface repensée offre la possibilité de consulter et d'extraire un nombre considérable de données. Ces informations des plus stratégiques en matière de mobilité permettent de connaître le nombre de déplacements selon l'origine et/ou la destination, le mode de transport, le motif du déplacement ainsi que la période pour différents découpages géographiques prédéfinis.

Comité exécutif et conseil

Les affaires de la CMQ sont administrées par un conseil de dix-sept membres. Le conseil se compose des maires de Québec et de Lévis, des trois préfets (MRC de La Côte-de-Beaupré, MRC de La Jacques-Cartier et MRC de L'Île-d'Orléans), de huit conseillers de l'Agglomération de Québec et de quatre conseillers de la Ville de Lévis. Le fonctionnement du conseil prévoit des règles précises pour que les décisions soient prises dans un contexte de consensus qui favorise l'émergence d'un véritable esprit métropolitain. Les séances sont publiques et comprennent une période de questions de l'assistance. Le quorum est constitué de neuf membres.

M. Régis Labeaume	Maire et président	Ville de Québec
M. Gilles Lehouillier	Maire et vice-président	Ville de Lévis
Mme Brigitte Duchesneau	Conseillère municipale	Ville de Lévis
M. Guy Dumoulin	Conseiller municipal	Ville de Lévis
M. Mario Fortier	Conseiller municipal	Ville de Lévis
M. Clément Genest	Conseiller municipal	Ville de Lévis
M. Sylvain Juneau	Maire	Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
M. Claude Lebel	Préfet	MRC de La Jacques-Cartier
M. Pierre Lefrançois	Préfet	MRC de La Côte-de-Beaupré
M. Sylvain Légaré	Conseiller municipal	Ville de Québec
Mme Michelle Morin-Doyle	Conseillère municipale	Ville de Québec
M. Harold Noël	Préfet	MRC de L'Île-d'Orléans
M. Rémy Normand	Conseiller municipal	Ville de Québec
Mme Marie-Josée Savard	Conseillère municipale	Ville de Québec
Mme Suzanne Verreault	Conseillère municipale	Ville de Québec
M. Steeve Verret	Conseiller municipal	Ville de Québec
M. Patrick Voyer	Conseiller municipal	Ville de Québec

COMITÉ EXÉCUTIF

Comités

COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

M. Guy Dumoulin, président	Ville de Lévis
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente	Ville de Québec

Membres

M. Sylvain Juneau	Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures
M. Harold Noël	MRC de L'Île-d'Orléans

Producteurs agricoles

Mme Luce Bélanger	MRC de La Jacques-Cartier
M. Gaétan Fréchette	Ville de Lévis
M. Alain Juneau	Agglomération de Québec
M. Réjean Morency	MRC de La Côte-de-Beaupré
M. Daniel Pouliot	MRC de L'Île-d'Orléans

Résident du territoire

M. Jean Landry	Municipalité du Lac-Beauport

TABLE DE COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PMGMR

M. Claude Lebel	MRC de La Jacques-Cartier
Mme Annie Godbout	Agglomération de Québec
M. Pierre Lefrançois	MRC de La Côte-de-Beaupré
M. Harold Noël	MRC de L'Île-d'Orléans
M. Suzanne Verreault	Ville de Québec
M. Patrick Voyer	Ville de Québec

COMITÉ POLITIQUE PMAD

M. Guy Dumoulin, président	Ville de Lévis
Mme Marie-Josée Savard, vice-présidente	Ville de Québec
M. Claude Lebel	MRC de La Jacques-Cartier
Mme Brigitte Duchesneau	Ville de Lévis
M. Mario Fortier	Ville de Lévis
M. Pierre Lefrançois	MRC de La Côte-de-Beaupré
M. Harold Noël	MRC de L'Île-d'Orléans
M. Sylvain Légaré	Ville de Québec
M. Suzanne Verreault	Ville de Québec

TABLE DE CONCERTATION POUR UNE GESTION INTÉGRÉE DU SAINT-LAURENT – ZONE DE QUÉBEC

M. Régis Labeaume, président	Ville de Québec
M. Gilles Lehouillier	Ville de Lévis
M. Harold Noël	MRC de L'Île-d'Orléans
Mme Suzanne Verreault	Ville de Québec
M. Jean-Philippe Brunet	Groupe Océan
M. Guillaume Daigle	Canards Illimités Canada
Mme Catherine Émond	Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel
M. Russel Gilbert	COBARIC
M. Mario Girard	Administration portuaire de Québec
M. Yan Hamel	Chambre de commerce et d'industrie
Mme Hamida Hassein-Bey	ZIP de Québec et Chaudière-Appalaches
M. Marc Hudon	Nature Québec
M. Michel Leclerc	OBV Charlevoix-Montmorency
Mme Martine Péloquin	Énergie Valero
M. Konrad Sioui	Conseil de la Nation huronne-wendat
M. Éric Tessier	MRC de Bellechasse
M. Alexandre Turgeon	CRE - Capitale-Nationale

ENTENTE SECTORIELLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES

M. Harold Noël, président	MRC de L'Île-d'Orléans
M. Guy Dumoulin	Ville de Lévis
M. Claude Lebel	MRC de La Jacques-Cartier
Mme Annie Blouin	Secrétariat à la Capitale-Nationale
M. Jean Fortin	MRC de Charlevoix
Mme Jacynthe Gagnon	UPA de la Capitale-Nationale–Côte-Nord
M. Bernard Gaudreau	MRC de Portneuf
M. Pierre Lefrançois	MRC de La Côte-de-Beaupré
Mme Johanne Martel	MAPAQ
M. Sylvain Tremblay	MRC de Charlevoix-Est
M. Jean-Pierre Turcotte	MRC de L'Île-d'Orléans
Mme Marie-Josée Savard	Ville de Québec

ORGANISMES DE BASSINS VERSANTS

M. Claude Lebel	Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC)
M. Guy Dumoulin	Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC)
Mme Suzanne Verreault	Organisme des bassins versants de la Capitale (OBV - Capitale)
M. Pierre Lefrançois	Organisme de bassins versants Charlevoix Montmorency (OBV-CM)
M. Michel Fortier	Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)

© Ville de Lévis

États financiers 2019

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16 505 761	16 024 039
Débiteurs	195 621	277 066
Prêts		
Placements de portefeuille		
Participations dans des entreprises municipales		
Actif au titre des avantages sociaux futurs		
Autres actifs financiers		
	16 701 382	**16 301 105**
PASSIFS		
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		
Emprunts temporaires		
Créditeurs et charges à payer	266 291	378 205
Revenus reportés	5 038 612	4 120 597
Dette à long terme	3 367 300	3 807 100
Passif au titre des avantages sociaux futurs		
	8 672 203	**8 305 902**
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	**8 029 179**	**7 995 203**
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations	176 303	239 026
Propriétés destinées à la revente		
Stocks de fournitures		
Autres actifs non financiers	53 159	37 357
	229 462	**276 383**
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	**8 258 641**	**8 271 586**

ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019		2018
	Budget	Réalisations	Réalisations
REVENUS			
Taxes			
Compensation tenant lieu de taxes			
Quotes-parts	4 864 383	4 864 383	4 971 741
Transferts	475 000	1 753 756	1 103 796
Services rendus	30 000	28 354	2 637
Imposition de droits			
Amendes et pénalités			
Intérêts	20 000	169 023	153 121
Autres revenus	50 000	188 830	221 974
	5 439 383	**7 004 346**	**6 453 269**
CHARGES			
Administration générale	1 828 245	1 482 008	1 589 510
Sécurité publique			
Transport	696 565	126 715	594 154
Hygiène du milieu	1 054 543	912 509	989 697
Santé et bien-être		183 978	
Aménagement, urbanisme et développement	1 853 350	4 224 794	2 789 698
Loisirs et culture			
Réseau d'électricité			
Frais de financement	118 728	87 287	88 814
	5 551 431	**7 017 291**	**6 051 873**
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	**(112 048)**	**(12 945)**	**401 396**
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
IMMOBILISATIONS			
Amortissement	101 848	78 560	101 848
Produit de cession			2 683
(Gain) perte sur cession			
	101 848	**78 560**	**104 531**
FINANCEMENT			
Financement à long terme des activités de fonctionnement			420 000
Remboursement de la dette à long terme	(439 800)	(439 800)	(393 600)
	(439 800)	**(439 800)**	**26 400**
AFFECTATIONS			
Activités d'investissement	( )	(15 837)	(18 662)
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Excédent de fonctionnement affecté	400 000	790 542	665 472
Réserves financières et fonds réservés	50 000	1 149 035	103 535
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
	450 000	**1 923 740**	**750 345**
	112 048	**1 562 500**	**881 276**
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES		**1 549 555**	**1 282 672**

EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019		2018
	Budget	Réalisations	Réalisations
REVENUS D'INVESTISSEMENT			
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
IMMOBILISATIONS			
Acquisition			
Administration générale		(11 296)	(1 704)
Sécurité publique			
Transport		(4 541)	
Hygiène du milieu			
Santé et bien-être			
Aménagement, urbanisme et développement			(16 958)
Loisirs et culture			
Réseau d'électricité			
		(15 837)	**(18 662)**
FINANCEMENT			
Financement à long terme des activités d'investissement			
AFFECTATIONS			
Activités de fonctionnement		15 837	18 662
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté			
Excédent de fonctionnement affecté			
Réserves financières et fonds réservés			
		15 837	**18 662**
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES			

Municipalités du territoire

Municipalités	Population totale (ISQ)	Superficie terrestre du territoire (km²)	Potentiel fiscal ($)	Richesse foncière uniformisée (RFU) ($)
Agglomération de Québec	**582 489**	**546,8**	**86 489 100 739**	**79 060 736 327**
Québec	546 424	453,26	80 679 331 936	73 638 718 562
L'Ancienne-Lorette	16 677	7,7	2 184 608 384	2 050 247 370
Saint-Augustin-de-Desmaures	19 388	85,8	3 625 160 418	3 371 770 394
Ville de Lévis	**146 080**	**447,5**	**19 917 530 562**	**18 602 810 424**
MRC de La Jacques-Cartier	**46 213**	**1 503,5**	**7 449 142 392**	**7 074 442 878**
Fossambault-sur-le-Lac	2 099	11,2	431 173 866	429 019 619
Lac-Beauport	7 945	62,2	1 472 297 591	1 437 196 679
Lac-Delage	702	1,6	101 299 461	99 598 512
Lac-Saint-Joseph	262	33,3	351 025 916	350 963 019
Sainte-Brigitte-de-Laval	8 092	108,3	831 024 189	821 165 389
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	8 093	119,7	979 552 085	942 430 040
Saint-Gabriel-de-Valcartier	3 578	435,3	1 056 218 138	853 465 495
Shannon	6 308	63,5	728 005 224	702 581 061
Stoneham-et-Tewkesbury	9 134	668,5	1 498 545 922	1 438 023 065
MRC de La Côte-de-Beaupré	**29 200**	**646,8**	**4 325 416 192**	**4 155 368 364**
Beaupré	3 807	22,7	762 544 300	710 114 049
Boischatel	8 148	20,0	1 116 865 339	1 089 566 668
Château-Richer	4 303	232,0	522 701 661	506 811 198
L'Ange-Gardien	3 823	52,6	498 276 532	478 475 354
Sainte-Anne-de-Beaupré	2 861	62,5	324 560 656	296 666 266
Saint-Ferréol-les-Neiges	3 424	84,2	739 464 678	723 758 866
Saint-Joachim	1 400	42,3	164 289 064	158 997 183
Saint-Tite-des-Caps	1 434	130,0	196 218 758	190 978 782
Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente	2	0,5	495 203	495 203
MRC de L'Île-d'Orléans	**7529**	**194,6**	**1 378 469 470**	**1 353 944 457**
Sainte-Famille	919	50,7	160 249 783	157 839 200
Sainte-Pétronille	1 067	4,3	202 358 991	199 860 903
Saint-François-de-l'Île-d'Orléans	559	29,0	141 826 882	140 446 642
Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans	1 190	43,5	267 069 039	263 180 016
Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans	1 790	34,9	337 580 281	331 588 811
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans	2 004	32,3	269 384 493	261 028 885
Communauté métropolitaine de Québec (municipalisé)	**811 511**	**3339,1**	**119 559 659 355**	**110 247 302 449**

1. Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques sociodémographoques, Municipalité
2. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire, répertoire des municipalités, 2017.
3. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire, direction générale de la fiscalité et de l'évaluation foncière, 2017.
4. Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire, richesse foncière uniformisée, données détaillées pour chaque municipalité, exercice. 2017.